

## 13<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides

« Les zones humides pour un avenir urbain durable »  
Dubai, Émirats arabes unis, 21 au 29 octobre 2018

Ramsar COP13 Rep.3

### Projet de rapport quotidien Jour 3 – Mercredi 24 octobre (Séance plénière du matin)

Mercredi 24 octobre 2018

10.15 – 13.05 Séance plénière

**Point 18 de l'ordre du jour : Examen des projets de résolutions et de recommandations soumis par les Parties contractantes et le Comité permanent**

1. La Conférence constitue un petit groupe de Parties contractantes, lesquelles seront nommées par les groupes régionaux, avec la participation du Président du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST), en vue d'examiner les demandes faites au GEST dans les projets de résolutions et de déterminer si elles sont conformes à son mandat.

#### **18.5 Projet de résolution sur les questions financières et budgétaires**

2. Le **Président** rappelle que le projet de résolution contenu dans le document COP13 Doc.18.5 sera examiné par le Comité des finances et du budget de la COP13, constitué au cours de la discussion sur le point 14 de l'ordre du jour.

#### **18.9 Projet de résolution sur la Journée mondiale des zones humides**

3. Les **Émirats arabes unis** présentent le projet de résolution sur la Journée mondiale des zones humides (document COP13 Doc.18.9).
4. L'**Afrique du Sud**, l'**Azerbaïdjan**, **Bahreïn**, le **Bangladesh**, la **Bolivie (État plurinational de)**, le **Burkina Faso** s'exprimant au nom de la région Afrique, le **Cameroun**, le **Canada**, le **Chili**, **Cuba**, l'**Équateur**, les **États-Unis d'Amérique**, la **Finlande** s'exprimant au nom de la région Europe, le **Gabon**, le **Guatemala**, la **Guinée-Bissau**, le **Honduras**, l'**Indonésie**, la **Jordanie**, le **Koweït**, le **Népal**, le **Niger**, **Oman**, le **Panama**, le **Pérou**, la **République centrafricaine**, la **République dominicaine**, le **Rwanda**, **Sri Lanka**, le **Soudan**, la **Thaïlande**, le **Tchad**, l'**Uruguay** et le **Zimbabwe** expriment leur appui au projet de résolution.

5. La **Thaïlande** fait observer qu'il serait utile que le Secrétariat évalue les résultats et l'efficacité des initiatives menées à bien à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides et publie les conclusions de cette étude.
6. La Conférence des Parties approuve le projet de résolution figurant dans le document COP13 Doc.18.9, étant entendu que le **Secrétariat** collaborera avec les **Émirats arabes unis** et d'autres Parties contractantes pour soulever ce point devant les Nations Unies.

#### **18.1 Projet de résolution sur le renforcement de l'efficacité de la Convention**

#### **18.2 Projet de résolution sur l'amélioration de l'efficacité des structures et des processus de la Convention**

#### **18.3 Projet de résolution sur les responsabilités, rôle et composition du Comité permanent et répartition régionale des pays dans le cadre de la Convention**

7. Les **États-Unis d'Amérique**, en tant que co-président du Groupe de travail sur la facilitation, présentent le document COP13 Doc.18.1 et expliquent qu'il s'agit du fruit des délibérations du groupe de travail.
8. La **Suisse** présente le document COP13 Doc.18.2, précisant qu'elle a remis de manière informelle une version révisée du texte aux participants.
9. Le **Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord** propose de créer un groupe de travail chargé d'étudier les documents COP13 Doc.18.1 et COP13 Doc.18.2 et de proposer des solutions à la Conférence des Parties. L'**Australie**, l'**Autriche** au nom des États membres de l'Union européenne, le **Cameroun**, le **Chili**, la **Colombie**, **Cuba**, les **Émirats arabes unis**, la **France**, le **Honduras**, la **Jordanie**, la **Nouvelle-Zélande**, **Oman**, la **République dominicaine**, le **Sénégal** et l'**Uruguay** appuient cette proposition.
10. La Conférence crée un groupe de travail, présidé par le **Royaume-Uni** et chargé de poursuivre l'examen des documents COP13 Doc.18.1 et COP13 Doc.18.2 et de faire rapport ultérieurement à la plénière. La poursuite de l'examen du document COP13 Doc.18.3 est reportée à plus tard, lorsque ledit rapport aura été présenté.

#### **18.4 Projet de résolution sur la stratégie pour les langues de la Convention**

11. Le **Secrétariat** présente le projet de résolution sur la stratégie pour les langues de la Convention, document COP13 Doc.18.4, expliquant dans quel contexte il a été élaboré.
12. La **Tunisie**, au nom de la région Afrique, et soutenue par l'**Algérie**, **Djibouti**, la **Libye**, l'**Ouganda** et le **Soudan**, se félicite de ce projet de résolution qui représente une première étape importante vers l'adoption de l'arabe comme langue officielle de la Convention.
13. **Bahreïn**, la **Jordanie**, le **Koweït**, **Oman** et le **Pérou** soutiennent ce projet de résolution, bien que la **Jordanie** indique qu'il n'atteindra pas son but, qui est de faire de l'arabe une langue officielle.
14. L'**Équateur**, la **République bolivarienne du Venezuela** et la **République dominicaine** reconnaissent qu'il est important d'intégrer l'arabe dans les travaux de la Convention, mais soulignent que cela ne doit pas interférer avec l'élimination des lacunes dans l'offre de services dans les langues officielles existantes.

15. Les **Émirats arabes unis** soulignent l'importance du projet de résolution et indiquent qu'ils communiqueront les amendements proposés au Secrétariat.
16. L'**Autriche**, au nom des États membres de l'Union européenne, reconnaît l'importance du projet de résolution mais s'inquiète de ses incidences financières potentielles; elle communiquera les amendements proposés au Secrétariat.
17. La Conférence constitue un groupe de travail chargé de finaliser le texte du document COP13 Doc.18.4, en tenant compte des amendements proposés au cours de la discussion plénière, et de faire rapport à la plénière lors d'une séance ultérieure.